



Problème de lasure sur maison neuve ossature bois

Par **Cocardon**, le **29/06/2009** à **20:34**

Bonjour,

La lasure de ma maison, en ossature bois est craquelée et est même devenue sur de nombreuses lames de bois, inexistante. Dans de nombreux endroits des taches blanches sont apparus sur le bardage

Quel recours puis je avoir contre le constructeur sachant que j'ai réceptionnée ma maison en aout 2008 ?

Merci pour votre réponse

Cordialement

Jacqueline

Par **Visiteur**, le **30/06/2009** à **09:13**

garantie décennale de dix ans

vous l'avertissez

et vous avertissez son assurance

Par **Cocardon**, le **30/06/2009** à **20:49**

Merci pour votre réponse mais j'ai eu pour information que les travaux de décoration (peinture) n'étaient pas dans la garantie
Qui peut me le confirmer? La lasure fait elle partie de la décoration ?